

ACTION URGENTE

ISRAËL ET TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS. UNE DÉPUTÉE PALESTINIENNE A ÉTÉ LIBÉRÉE

Le 28 février 2019, Khalida Jarrar, députée palestinienne et personnalité politique de premier plan, a été libérée de la prison de HaSharon, dans le centre d'Israël. Elle s'y trouvait en détention administrative depuis 20 mois, sans inculpation ni jugement.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 28 février 2019, Khalida Jarrar, députée palestinienne et personnalité politique de premier plan, a été libérée de la prison de HaSharon, dans le centre d'Israël, après avoir passé 606 jours en détention sans inculpation ni jugement.

Après sa libération, Khalida Jarrar a remercié Amnesty International et toutes les personnes qui avaient agi en son nom : « Je vous remercie tous infiniment d'avoir pris la défense de mes droits et de ceux d'autres prisonniers et détenus palestiniens. Pendant ma détention, je n'ai pas douté un instant que les membres et les sympathisants d'Amnesty International, dans le monde entier, se mobiliseraient pour dénoncer cette détention administrative arbitraire et demander ma libération immédiate. » Elle a ajouté : « Je suis désormais libre, mais j'ai quitté au moins 48 prisonnières et détenues palestiniennes derrière les barreaux d'une prison israélienne, dont la vie est extrêmement difficile et pleine de souffrances. J'espère qu'Amnesty International pourra continuer à faire campagne sur les cas de prisonniers palestiniens confrontés à l'injustice. Le soutien et la mobilisation doivent se poursuivre jusqu'à la libération de tous les détenus et prisonniers politiques palestiniens. Mon ultime message pour tous les sympathisants d'Amnesty est le suivant : le combat pour les droits humains n'est jamais terminé et c'est à nous de poursuivre ces efforts. »

Le 2 juillet 2017, Khalida Jarrar a été arrêtée à son domicile à Ramallah, en Cisjordanie occupée. Le commandant militaire israélien de la Cisjordanie a prononcé un ordre de détention administrative d'une durée de six mois à son encontre le 12 juillet 2017. Par la suite, cette mesure a été renouvelée à trois reprises, les 31 décembre 2017, 17 juin 2018 et 25 octobre 2018. Bien que la durée de validité maximale des ordres de détention administrative soit de six mois, le droit militaire israélien prévoit qu'ils peuvent être renouvelés indéfiniment.

Khalida Jarrar est une députée palestinienne qui critique ouvertement l'occupation israélienne des territoires palestiniens et la coopération entre l'Autorité palestinienne et l'armée israélienne en matière de sécurité. Depuis plusieurs décennies, Khalida Jarrar fait l'objet de harcèlement et d'actes d'intimidation de la part des autorités israéliennes, en raison de son engagement politique et en faveur des droits humains. Israël lui interdit de voyager en dehors du pays depuis 1998.

NOM, PRÉNOM ET PRONOM À UTILISER : Khalida Jarrar (elle)

CECI EST LA CINQUIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 187/17

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE1593302018FRENCH.pdf>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

